

## Comparaison de deux modes de taille des Pêchers : La palmette à la diable et l'espalier carrée

### Introduction

Le but de la taille de formation est d'obtenir une charpente qui sera en fait un squelette de l'arbre. En fonction de la forme fruitière choisie, cette charpente est très définie, voire très hiérarchisée.

La charpente est constituée d'un tronc / de branches porteuses (charpentières) / de sous-charpentières (parfois branches fruitières) / de coursonnes.

Les charpentières sont les premiers éléments que l'on met en forme par la taille. Afin d'obtenir des charpentières bien rigides, leur allongement durant la formation doit se faire de façon modérée pour que la section puisse augmenter régulièrement. Les allongements trop rapides donnent des branches plus fragiles et moins rigides.

La charpente doit être donc solide mais aussi bien équilibrée c'est-à-dire répartie dans l'espace de façon homogène et symétrique.

On plante en général des jeunes scions d'un an issu de greffes qui, conduits correctement, donneront des fruits deux- trois ans après la plantation. Il est important de savoir que c'est le porte-greffe qui régit la vigueur de l'arbre, il est donc important de choisir un porte-greffe adaptés aux particularités des sols dans lesquels on va mettre en culture les arbustes mais aussi adaptés aux formes végétatives que l'on veut mettre en œuvre. Les porte-greffes déterminent également la qualité des récoltes et la durée de vie des arbustes.

Inversement, la variété influence le développement des racines du porte-greffe.

### Memento

Les opérations de tailles successives :

1. taille de formation d'hiver
2. palissage 1 à 3 fois du mois de Juin au mois d'août
3. les pincements de juin à juillet (à 5-6 feuilles)
4. la taille en vert (taille d'été) de Juillet à Août



# Comparaison de deux modes de taille des Pêchers : La palmette à la diable et l'espalier carrée

## Formation de la palmette à la diable

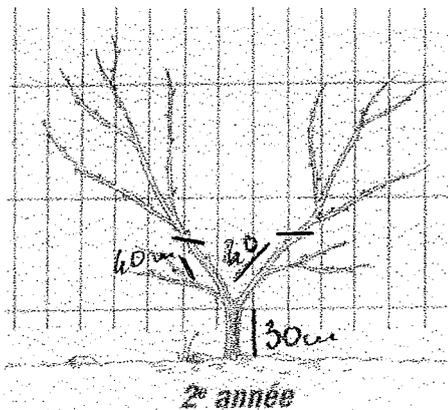
### 1<sup>ère</sup> année

Après la plantation du scion, effectuez la première taille d'hiver à 30 cm du sol sur 2 yeux latéraux pour provoquer leur démarrage.



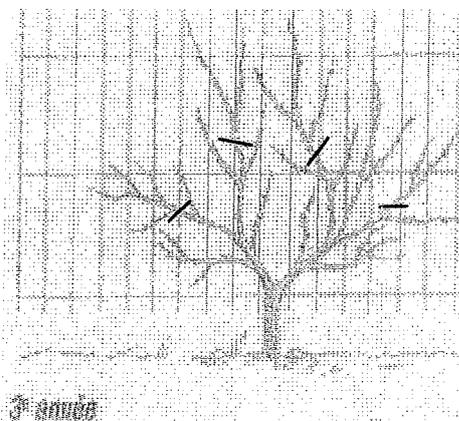
### 2<sup>ème</sup> année

Effectuer une deuxième taille d'hiver des 2 branches charpentières pour obtenir de nouvelles branches.



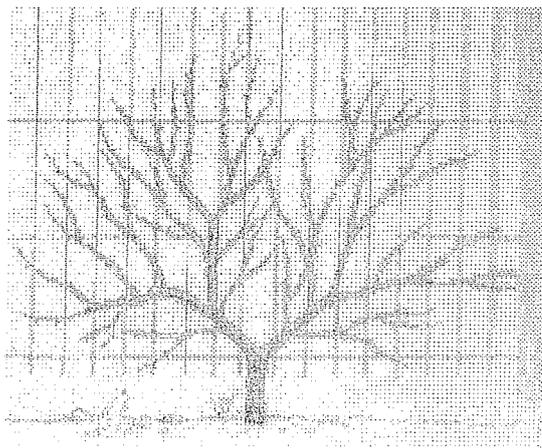
### 3<sup>ème</sup> année

Effectuez une troisième taille pour rediviser la charpente et provoquer le démarrage des yeux inférieures.



### 4<sup>ème</sup> année

La palmette à la diable est formée.



**Le palissage à la diable (issu de " l'Encyclopédie des formes fruitières modes de conduite : un métier, un art, une passion" par Jacques Beccaletto , ENSP, Actes Sud)**

**PALISSAGE A LA DIABLE**

**DÉFINITION :** C'est une forme fruitière sur tronc court (quarante à soixante centimètres) sur lequel deux départs de charpentières sont gardés et palissés de part et d'autre de la verticale du tronc, puis se divisent en plusieurs autres charpentières sans forme préétablie, mais en maintenant une symétrie de la végétation et de façon à occuper tout l'espace.

**FORMATION :**

**1<sup>re</sup> année :** En hiver, plantation du scion et taille de celui-ci à environ cinquante centimètres. En végétation, palisser deux rameaux de façon opposée et oblique et supprimer les autres qui seront inutiles.

**2<sup>e</sup> année :** Rabattre ces deux rameaux à environ quarante centimètres de leur point de départ. Durant le printemps et l'été suivants, palisser sur chacun de ces rameaux trois belles pousses, l'une prenant une direction plutôt horizontale, l'autre prolongeant l'oblique et la troisième

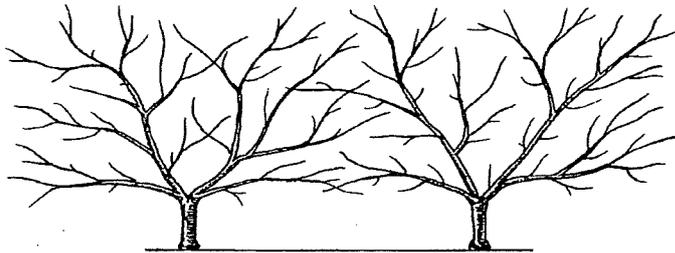
pouvant se diriger un peu plus vers le haut, sans trop approcher de la verticale. Cette façon de procéder dès le début de la formation permet une distribution de la sève assez homogène et équilibrée.

**Les années suivantes :** Continuer l'allongement en divisant ou en dédoublant les charpentières de façon régulière sans jamais les placer verticalement. Il est possible, suivant le hasard de la végétation, de palisser en inversant la direction des

rameaux, pour revenir vers le centre de l'arbre. Pendant la formation, garder les rameaux latéraux en faisant un choix parmi eux, ce seront les supports de la fructification.

**DISTANCE SUR LE RANG :** Un écartement de quatre mètres au minimum est nécessaire pour un bon épanouissement de l'arbre.

**HAUTEUR-VOLUME-DIMENSIONS :** La hauteur avoisine deux mètres quatre-vingts,



*Pêchers en pleine production*

l'épaisseur de végétation atteint soixante centimètres en espalier, et autour d'un mètre vingt en contre-espalier. Les écarts entre les charpentières sont très variables et laissés à l'appréciation de chacun.

**SUPPORTS :** En espalier – pitons, quatre fils de fer peuvent suffire, raidisseurs, liens pour le palissage, une latte ou un bambou vertical tous les soixante centimètres pour faciliter le palissage. En contre-espalier – pieux avec la même installation que pour les espaliers.

**ESPÈCES FRUITIÈRES POSSIBLES :** Pêcher, abricotier, cerisier. D'autres espèces sont possibles pour cette forme : le plaquemier (kaki), le grenadier...

**VARIÉTÉS :** Toutes.

**PORTE-GREFFES CONSEILLÉS :** Pour le pêcher, tous les porte-greffes de vigueur moyenne. Pour l'abricotier, éviter les grandes vigueurs. Pour le cerisier, porte-greffes de vigueur moyenne ou le Tâbel qui a un effet nanisant.

**DURÉE NÉCESSAIRE A LA FORMATION :** Huit à dix ans suivant le choix de la conduite, lié au nombre de charpentières.

**ÉPOQUES D'INTERVENTION :** A la fin de l'hiver pour la taille proprement dite, et un ou deux passages en végétation pour le palissage et quelques pincements sur les rameaux inutiles. L'intervention de la taille d'entretien sur le cerisier peut se faire en fin d'été.

**AVANTAGES :** Bien que les trois espèces citées préfèrent les formes plutôt libres de plein vent, le pêcher se comporte très bien à la diable en espalier avec une exposition face au sud dans les régions peu ensoleillées.

**INCONVÉNIENTS :** Le contact avec les fils de fer provoque des blessures sur les charpentières, laissant échapper de la gomme. L'abricotier semble laisser échapper sa vigueur sur la partie supérieure de façon assez forte, ce qui oblige à effectuer quelquefois jusqu'à deux tailles d'été pour équilibrer sa végétation.

**DURÉE DE VIE :** Trente ans, ensuite les arbres marquent nettement un déclin, dû aux contraintes de cette conduite.

**ORIGINE-ÉVOLUTION :** Ce mode de conduite, qui doit bénéficier d'une bonne exposition au soleil, est encore pratiqué de nos jours dans plusieurs

lieux spécifiques, aussi bien pour l'abricotier que pour le pêcher. Claude Meunier, jardinier principal d'Henri III (1573-1589) et d'Henri IV (1589-1610) a introduit déjà la culture de l'abricotier en espalier. Dès la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, plusieurs auteurs et arboriculteurs décrivent ce mode de conduite, avec un palissage à "la loque". Parmi les plus connus, on peut citer René Girardot (1680), Jean-Baptiste de La Quintinie (1690), frère François (1701), Claude-François de Calonne (1779). Cette forme était aussi appelée "palmette à la diable". Louis Noisette l'a nommée, en 1860, "espalier naturel".

André Leroy écrit que l'"espalier" comptait à peine huit années d'existence en 1644. Les arboriculteurs de Montreuil (Seine-Saint-Denis) utilisaient déjà ce mode de conduite au XVII<sup>e</sup> siècle et se vantaient de pratiquer une taille fruitière plus douce, plus naturelle, moins sévère, que celle pratiquée par quelques jardiniers en d'autres lieux. Cette forme le permet car les branches sont taillées au minimum et plutôt accompagnées en diverses directions où elles sont ainsi palissées. Des pêchers sont encore conduits de cette façon, en espalier, au Potager du roi à Versailles (Yvelines).

En 1868, Alphonse Du Breuil, chargé du cours d'arboriculture au Conservatoire impérial des arts et métiers et membre du jury de quelques expositions et concours, observa dans la propriété de M. Meugniot au Poller, près de Dieppe (Seine-Maritime), un poirier adulte de la variété Epargne dont le tronc à cinquante centimètres de hauteur mesurait deux mètres soixante de circonférence. Conduites en palissage à la diable, ses branches couvraient un mur sur une surface de cent trente mètres carrés et donnaient quatre mille fruits à l'année. En 1845, cet arbre avait

## *Formation de l'espalier carré*

Par Alexis LEPERE dans " Pratique raisonnée de la taille du pêcher", 3<sup>ème</sup> et 7<sup>ème</sup> édition 1852 et 1873.

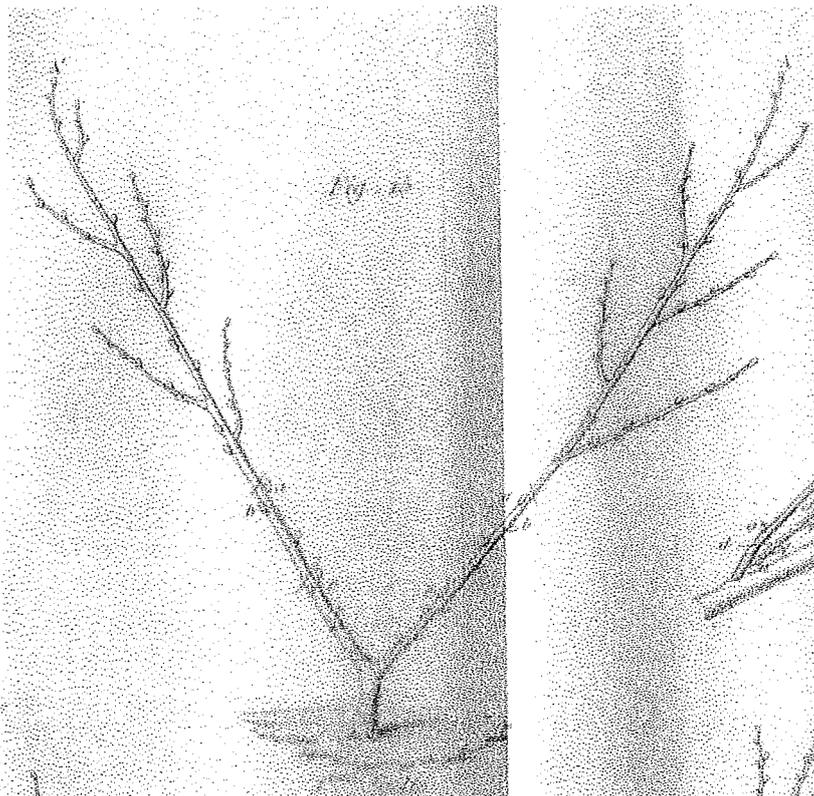
### VI. Pratique de la taille appliquée au pêcher en espalier carré.

#### 1. formation du pêcher

##### ▪ **Première année de plantation :**

Il suffit de surveiller le développement des deux bourgeons en leur faisant former un V peu ouvert par un palissage lâche. Ce palissage se continue au fur et à mesure de la croissance pour habituer les jeunes rameaux à une direction parfaitement droite. Si par une cause quelconque, un des deux bourgeons venait à périr, il faut redresser le survivant, le pincer dès qu'il a 25-30 cm, afin de faire former à sa base des yeux bien constitués, pour obtenir au printemps suivant deux bourgeons capables de commencer des branches mères.

##### ▪ **Deuxième année de plantation : 1<sup>ère</sup> taille**



On commence par abattre l'onglet que nous avons laissé jusqu'alors car il servait de tire-sève pour les deux bourgeons choisis pour devenir nos branches mères. Le bourgeons choisis ont donc produit les pousses A et A'. A une hauteur de 40 cm depuis le point d'insertion des branches, on cherche deux yeux convenablement placés *a* et *b*, *a* placé sur le dessus servira de prolongement à la branche mère, *b* sur le dessous permettra la formation de la première secondaire inférieure. Ce la fait on taille les deux branches mères juste au-dessus des bourgeons *a*, celui-ci devient l'œil de pousse combiné, et l'œil *b* la première branche secondaire inférieure.

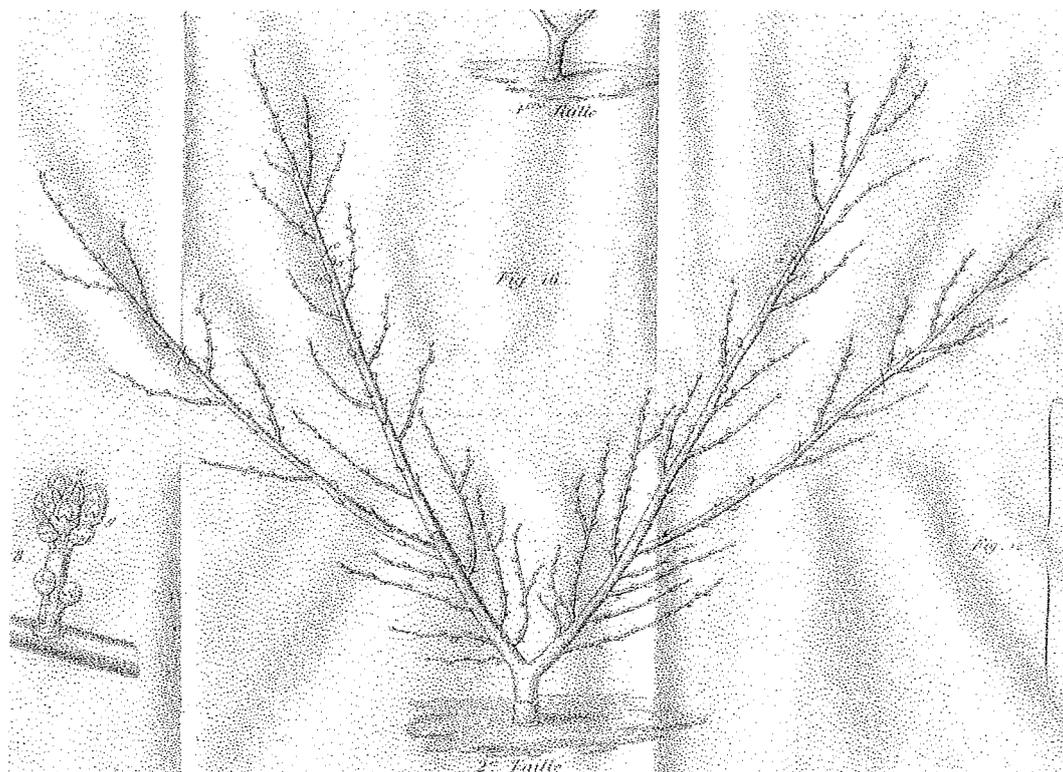
Comme l'effet de taille sur l'œil *a* est d'exciter en lui une grande activité de végétation, il faut surveiller la croissance et le palisser à propos. Idem pour l'œil *b* dont en plus on

veille à maintenir la force en proportion de branche mère. On supprime s'il y a lieu les bourgeons superflus et notamment ceux placés à l'avant et à l'arrière.

De cette façon, on s'efforce à maintenir un équilibre constant entre les deux ailes de l'arbre. Il importe de ne pas trop concentrer la sève et de lui laisser les issues nécessaires.

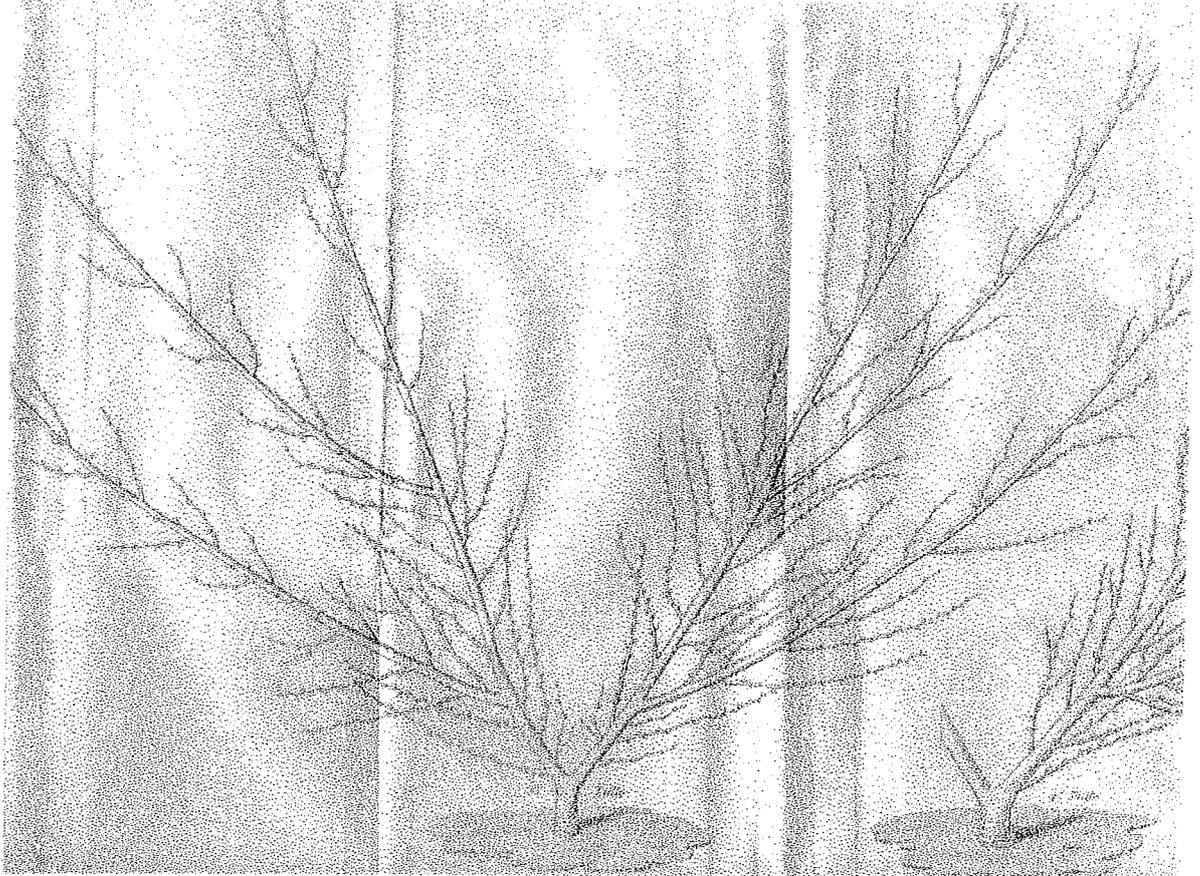
Si la végétation n'a pas été suffisante la première année pour débiter cette taille, on ajourne les opérations à l'année suivante et on taille court les deux branches mères sur un œil terminal convenablement placé pour les prolonger. On ne fera alors que retarder d'un an la formation des 1ères secondaires inférieures.

▪ **Troisième année de plantation : 2<sup>ème</sup> taille**



Les deux branches mères A et A' se sont développées ainsi que les deux secondaires inférieures B et B'. On taille sur deux ou trois yeux tous les rameaux et faux rameaux qui se sont développés le long des arêtes de ces quatre branches; ensuite on taille les deux branches mères A et A' à 80 cm. doit environ de l'insertion des premières secondaires inférieures B et B'. Une symétrie presque parfaite doit toujours régner entre les deux ailes du pêcher. Cet intervalle de 80 cm est convenable pour pouvoir palisser les petites branches dont se garnira l'arête des branches secondaires. Comme lors de la 1<sup>ère</sup> taille, les deux branches mères A et A' sont taillées en c chacune sur un œil terminal a placé au-dessus qui formera le prolongement de la charpentièrre et un œil b placé en-dessous qui doit devenir la deuxième secondaire inférieure. On taille ensuite les deux charpentières A et A' sur une longueur de 80 cm environ. On taille à 80 cm environ de leur point d'insertion sur les branches mères les secondaires B et B' sur un œil a placé autant que possible sur le devant.

▪ **Quatrième année de plantation : 3<sup>ème</sup> taille**



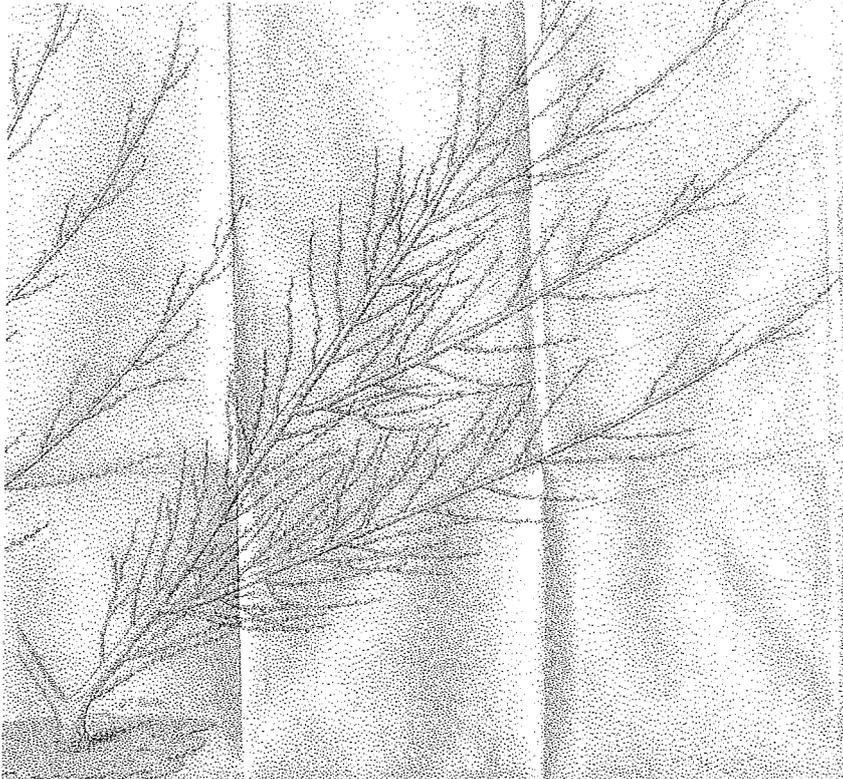
On commence par examiner l'état de chaque aile pour agir en conséquence. Si aucun accident défavorable n'est survenu, on rabat tous les rameaux simples sur deux ou trois yeux suivant leur force. Toutes les branches à fruits taillées l'année précédente le sont de nouveau sur le rameau le plus inférieur ou le plus rapproché de la branche à bois, et ce rameau sur lequel s'opère le rapprochement est lui-même raccourci sur deux ou trois yeux selon sa force s'il n'a pas de boutons à fleurs, sur un œil de pousse placé au-dessus d'eux s'il a des boutons à fleurs afin d'obtenir des fruits. Cela fait, de haut en bas, on passe à la taille des trois branches ABC de la charpente de l'aile. Ainsi, la taille des deux branches mères A et A' est portée également à 80 cm de la taille précédente sur un œil *a* placé dessus et qui devient l'œil terminal combiné, dont la fonction est de prolonger la branche mère. On voit en-dessous l'œil *b* qui est destiné à former la troisième secondaire inférieure. On s'occupe ensuite des secondaires C et C', que l'on taille à 80 cm environ au-dessus de leur insertion sur un œil *a* placé devant autant que possible. On réalise la même opération sur les secondaires B et B'.

Remarquons que pour constituer convenablement les secondaires inférieures, il faut les tailler de façon que leurs pointes dépassent la ligne droite supposée tirée du point où atteint le sommet taillé de la branche mère que l'on abaisse provisoirement à la main. Cet excédent de longueur doit être plus grand pour la secondaire la plus basse et aller en diminuant jusqu'à la plus haute.

#### ▪ Cinquième année de plantation : 4<sup>ème</sup> taille

La formation des branches secondaires inférieures est complète. Après avoir fait l'examen des petites branches et les avoir taillé comme lors de la troisième taille, on passe à la taille des branches à bois.

On abaisse la branche mère A au point qu'elle doit occuper après le dressage afin de mieux juger celui que chaque secondaire doit atteindre . On taille alors la branche A pour la quatrième fois, la branche D pour la 1<sup>ère</sup> fois, la branche C pour la deuxième fois et la branche B pour la troisième fois, toutes à la longueur relativement convenable pour observer la forme carré de l'arbuste. Comme il ne s'agit plus de formation de secondaire, on taille la branche mère sur un œil a devant, dessus ou dessous et on lui imprime sa direction par le palissage.



▪ **Sixième année de plantation : 5<sup>ème</sup> taille**

Les opérations de cette cinquième taille sont exactement identiques à celles de la taille précédente. On taille les pointes des branches A, B, C, D sur ue longueur égale et proportionnée à leur développement. On surveille avec le plus grand soin tous les dedans surtout ceux des charpentières.

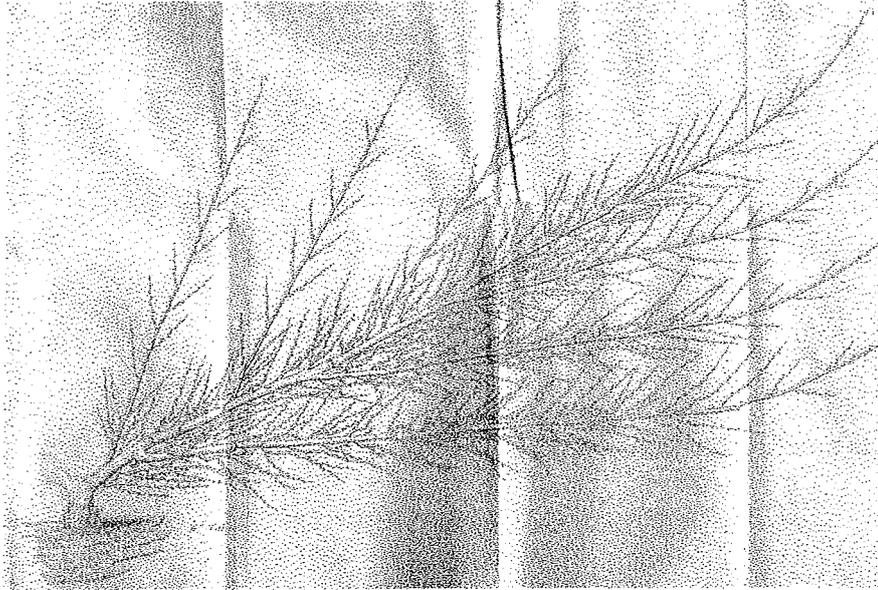
A l'époque du second ébourgeonnement, on fait le choix sur les deux branches mères de trois branches à fruits ayant déjà subi une ou plusieurs tailles. Ces trois branches doivent être également espacées, grosses comme un tuyau de plume et prendre naissance au-dessous de l'insertion de chacune des branches secondaires inférieures. Sur ces trois branches destinées à devenir les trois secondaires supérieures, on supprime les bourgeons inutiles placés devant et derrière et on fait le choix de celui qui sans être trop vigoureux semble être le meilleur pour assurer le prolongement de la secondaire. On le taille en vert sur un œil dormant et on e palisse un peu plus verticalement et le plus serré possible.

Pour les pêchers qui n'ont que faiblement poussé, et dont les branches inférieures ne paraissent pas encore assez fortement constituées, on retarde cette formation à l'année suivante.

▪ **Septième année de plantation : 6<sup>ème</sup> taille**

Les branches mères portent en-dessus trois branches naissantes E E' E'', beaucoup plus développées que toutes les autres productions et qui sont destinées à devenir les trois secondaires supérieures. On taille pour la première fois le rameau sur un œil terminal combiné qu'elles ont produit, que l'on choisi à une hauteur qui est subordonnée à leur force et à l'état de leur végétation. On taille selon leur vigueur tous les rameaux ou faux-rameaux qui peuvent exister. Immédiatement après la taille on palisse ces trois branches à bois en devenir E, E', E''. il faut éviter que le bourgeon terminal ne devienne dominant.

La taille des petites branches et des branches à bois A B C D s'opère toujours de la même manière.

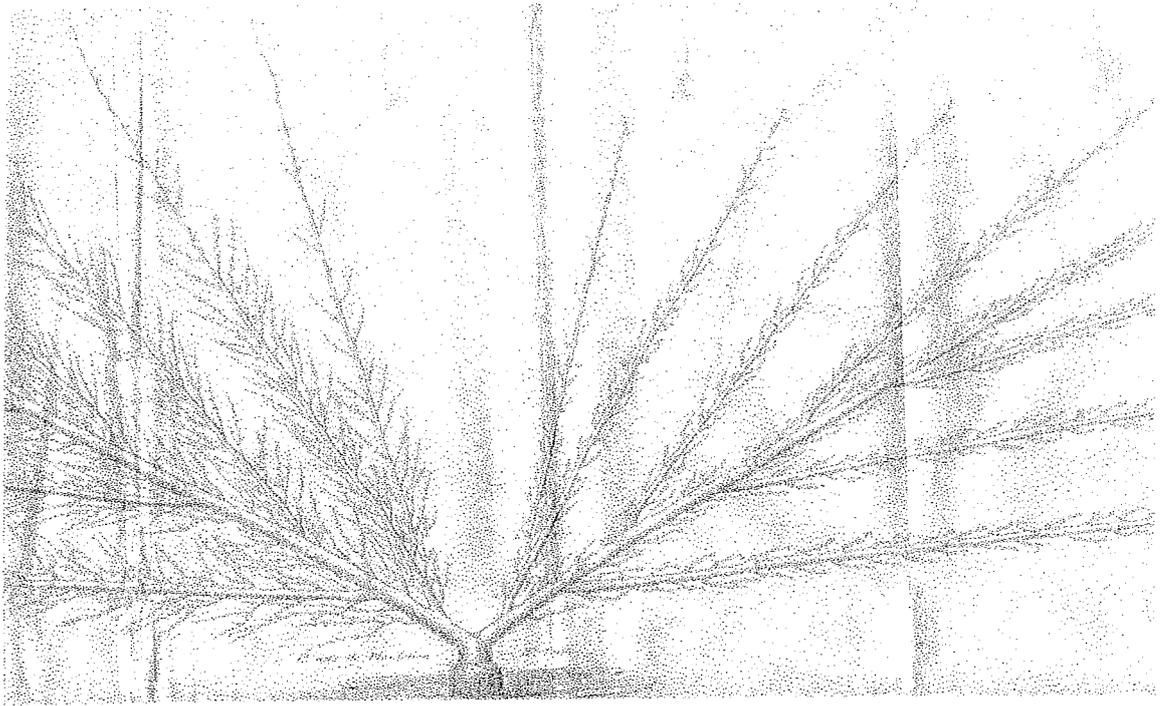


- **Huitième année de plantation : 7 ème taille**

Cette taille est en tous points identique à la précédente. Le point essentiel dans la gestion de secondaires supérieures est de laisser assez d'issues à la sève pour qu'elle ne cherche pas à l'ouvrir d'autres passages en créant des gourmands et de ne pas laisser se former une masse de production verte telle qu'elles y attire une masse de sève susceptible d'appauvrir les partie inférieures.

- **Neuvième année de plantation : 8 ème taille**

C'est à cette taille que le pêcher conduit pendant huit ans , sans aucun accident, arrive à la forme d'un parallélogramme allongé et régulier.



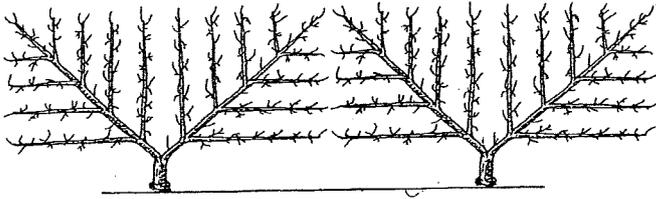
#### ▪ Taille du pêcher carré après sa formation complète

Il s'agit de faire conserver au pêcher sa régularité en même temps que sa production en fruits durant les quinze ou vingt ans qui lui restent encore à vivre.

A la taille en sec chaque année on continue à faire succéder à la petite branche qui a fructifié, le rameau mixte préparé pour la remplacer, soit on rabat la petite branche à supprimer jusque sur le rameau de remplacement et on le taille sur un œil de pousse placé au-dessus de boutons à fruits.. On force ainsi la sève à se répartir également.

Tant que dure le pêcher, la taille des branches à fruits est toujours la même. Quant aux branches à bois, deux principes doivent en diriger la taille : le premier est de favoriser l'allongement des branches A B C D, le second est au contraire de contrarier autant que possible le développement des pointes E' E' E". Ainsi par leur allongement, les branches A B C D produisent des bourgeons et des feuilles et attirent à elles une plus grande quantité de sève qui ne se porte pas sur les branches secondaires supérieures, et par la même, les obstacles opposés à l'accroissement de ces dernières refoule le flux séveux vers les charpentières et les secondaires inférieures. Il n'y a de limite à l'allongement des charpentières et secondaires inférieures que la hauteur du mûr

*La Palmette carrée (d'après "l'Encyclopédie des formes fruitières..." par Jacques Beccaletto) :*



**DÉFINITION :** Forme plate palissée, de préférence en espalier, arbre sur tronc court, sur lequel partent deux charpentières obliques et opposées, sur chacune de ces charpentières prennent naissance dix branches, dont cinq verticales et cinq horizontales.

**FORMATION :**

**1<sup>re</sup> année :** En hiver, plantation du scion, le rabattre à quarante centimètres du sol.

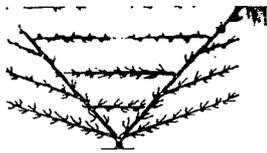
En végétation, palisser deux rameaux, l'un opposé à l'autre et de façon oblique, à quarante-cinq degrés environ, supprimer ceux en surnombre.

**2<sup>e</sup> année :** Tailler les deux rameaux à environ quinze centimètres ; durant le printemps et l'été suivants, palisser les pousses d'extrémité à l'oblique, garder deux rameaux latéraux bien placés, sur

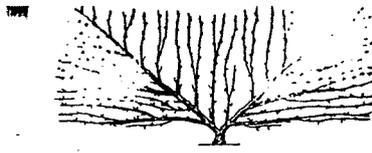
chaque départ de charpentière, pour les palisser l'un à la verticale, l'autre à l'horizontale. Ces deux rameaux doivent prendre naissance à proximité l'un de l'autre.

**3<sup>e</sup> année :** Tailler les prolongements obliques en leur laissant trente-cinq centimètres (dimension suivant l'écartement des charpentières). Ces rameaux verticaux seront taillés à dix ou quinze centimètres, les horizontaux à vingt-cinq centimètres. En végétation, établir le niveau suivant de charpentières comme l'année précédente, avec le même palissage horizontal, vertical et oblique. Continuer le palissage du premier niveau de charpentières, pour leur allongement.

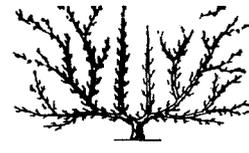
**Les années suivantes :** Procéder de la même façon, maintenir l'allongement



*Carré modifié*



*Palmette en éventail*



*Forme en carré de Saint-Brieuc*

des branches verticales plus court que les horizontales. Faire un choix assez précis pour les points de départ de la charpente pour garder une bonne symétrie. Entre chaque étage de charpentières, supprimer toutes les pousses inutiles. Laisser les charpentes horizontales et verticales se garnir de rameaux latéraux qui seront les supports de la fructification.

**DISTANCE SUR LE RANG :** Environ trois mètres cinquante à quatre mètres.

**HAUTEUR-VOLUME-DIMENSIONS :** La hauteur est de deux mètres environ, l'épaisseur de la végétation de quarante centimètres au maximum. Cette forme doit être conduite en taille courte, l'inclinaison des deux charpentières est de quarante-cinq degrés. L'écartement des branches verticales et horizontales est de trente à trente-cinq centimètres. La longueur du tronc est d'environ quarante centimètres, la première branche horizontale est à cinquante-cinq centimètres du sol.

**SUPPORTS :** Pitons, fils de fer, raidisseurs, liens pour palissage ; le montage d'un treillage est obligatoire pour maintenir les branches en place. Pour une forme comme celle-ci, des lattes de bois sont préférables aux bambous.

**ESPÈCES FRUITIÈRES POSSIBLES :** Le pêcher, le pommier.

**VARIÉTÉS :** Toutes pour le pêcher ; éviter les Spur pour le pommier.

**PORTE-GREFFES CONSEILLÉS :** Le pêcher sur porte-greffes de vigueur moyenne à

moyennement vigoureux. Le pommier peut être conduit sur M 9 pour les variétés vigoureuses, ou M 26 et M 106 pour des variétés de vigueur plus faible. Des porte-greffes très vigoureux sont à éviter lorsque cette forme est conduite en taille courte.

**DURÉE NÉCESSAIRE A LA FORMATION :** Quinze ans pour des arbres taillés à l'ancienne (taille courte).

**ÉPOQUES D'INTERVENTION :** Pour le pêcher, l'hiver pour la taille classique et deux passages en végétation pour le pincement et le palissage. Pour le pommier, en hiver pour la taille classique et au moins un passage en végétation pour la taille en vert. Pour le pêcher et le pommier, maintenir le passage en végétation sur les arbres adultes pour les pincements.

**AVANTAGES :** Bonne exposition des fruits au soleil, facile d'accès pour tous les travaux, très belle forme fruitière.

**INCONVÉNIENTS :** Le temps de formation est long et demande des soins et une attention particulière, investissement lourd. Une anomalie sur une branche suffit à déséquilibrer l'ensemble de la forme.

**DURÉE DE VIE :** Trente ans pour le pêcher, voire plus ; quarante à cinquante ans pour le pommier.

**ORIGINE ÉVOLUTION :** C'est Alexis Lepère (1799-1882), arboriculteur, qui mit au point cette forme pour conduire les pêchers. Cependant, un ouvrage de 1773 attribué à Le Pelletier de Frépillon, près de Montmorency (Val-d'Oise), décrit

cette forme en "carré", forme de Montreuil (Seine-Saint-Denis). Le Pelletier aurait donc été le premier à imaginer ce mode de conduite.

L'abbé René Le Berryais (1722-1800) décrit la palmette en carré en 1785 dans un ouvrage intitulé *Traité des jardins ou le Nouveau De La Quintinie*. Cette forme était aussi appelée "V ouvert de Montreuil", ou "éventail en carré de Montreuil". Elle a été successivement améliorée par M. Butret et Félix Malot, cultivateurs sur cette même commune. Notons que l'abbé Le Berryais fut un collaborateur précieux de Duhamel du Monceau (1700-1782), et que nous lui devons la poire Louise-Bonne d'Avranches, ville proche de son lieu de naissance.

Il est donc difficile d'identifier le véritable inventeur de cette forme en carré. Mais, pour l'anecdote, il faut savoir que M. Beausse-Pipi, arboriculteur de goût et grand ami des nouveautés, doté d'un sobriquet pittoresque, avait eu vent avant 1840 (année de sa mort) d'une forme inconnue à Montreuil et pratiquée depuis le siècle précédent dans d'autres pays : il s'agissait de la forme en carré. Il installa lui-même des pêchers conduits de cette façon dans son jardin de la Boissière, qui est aujourd'hui un quartier de Montreuil. Le succès fut grand et les gens venaient admirer cette forme de Montreuil, de Bagnolet, de Vincennes, de Rosny, de Charonne et des alentours. Cette forme fait partie de la période où les arbres étaient "tirés à quatre épingles",

qui rappelle l'attention que l'on portait en même temps à l'esthétique et à la production. Ces modes de conduite très stricts faisaient honneur au savoir-faire de quelques arboriculteurs qui conjuguèrent régularité, perfection et production.

On ne peut s'empêcher de comparer la palmette en carré avec la palmette en éventail que conduisait déjà l'abbé Roger Schabol (1691-1768), également à Montreuil. Cet ecclésiastique éclairé et jardinier passionné avait pour livre de chevet l'*Instruction pour les jardins fruitiers et potagers* de Jean-Baptiste de La Quintinie. Il fréquentait très souvent les arboriculteurs de Montreuil et des alentours, se liant d'amitié avec quelques familles tels les Girardot ou les Pépin de Bagnolet.

Cette palmette en éventail fait l'objet de quelques variantes, suivant les arboriculteurs qui la cultivent. Cela est souvent lié aux moyens dont chacun dispose : hauteur des murs, crépis, treillage, mode de palissage, vigueur des arbres. Cela donne des branches charpentières et des inclinaisons différentes. Cette palmette en éventail fut la forme fruitière la plus employée pour les pêchers à Montreuil jusqu'au milieu du XX<sup>e</sup> siècle. Elle a donné naissance à quelques autres formes fruitières dès la fin du XIX<sup>e</sup> siècle.

Parmi ces variantes, M. Sieulle en conduisait une avec le pêcher, alors qu'il dirigeait cette culture chez le duc de Praslin à Vaux-Praslin (Seine-et-Marne). Elle lui donnait la réputation d'avoir les plus beaux pêchers d'Europe. Il publia

cette méthode, qui lui valut quelques compliments de la Société d'agriculture de Paris en 1811, 1813 et 1820.

Une forme appelée "carré modifié" avait été installée en 1852 par J. Lachaume, ex-jardinier en chef de la colonie agricole et horticole de Petit-Bourg (Guadeloupe). Cette installation avait douze mètres d'envergure et couvrait trente-six mètres carrés d'un mur exposé au levant. A cette fin, il avait laissé les charpentières latérales s'allonger et se ramifier.

J. de Saint-Briac, décrit une forme en carré, différente dans sa structure, qui était cultivée à Montreuil vers 1880, avec des pêchers. Je la nommerai "forme en carré de Saint-Briac". Cette forme n'a pas eu un grand succès, car les deux charpentières avaient une trop grande vigueur par rapport aux latérales.